

Arrangement de week-end ordinaire

Option 1

- ▲ Sortie de l'hôpital du vendredi 17h00 jusqu'au samedi 11h45
- ▲ Et du samedi après 14h00 jusqu'au dimanche 11h45.
- ▲ Et du dimanche après 14h00 jusque 20h30

Option 2

- ▲ Rentrer chez soi de 08h00 à 20h30, le samedi et le dimanche, à condition de passer la nuit (vendredi et samedi soir) dans le service.

S'enregistrer à votre retour ET s'inscrire dans le livre d'entrées/sorties sont une condition préalable !

Sortie (2 ou 3 semaines sur indication)

Le mercredi après 14h00 jusqu'à 11h45 le jeudi et retour à la maison après 14h00 et jusqu'à 20h30.

Aménagement du week-end lors de la sortie :

- ▲ Option 1 : Du vendredi après 17h00 au dimanche 11h45. Retour à la maison après 15h00 jusqu'à 20h30. Ceci uniquement lors de la sortie (ne pas s'inscrire le samedi).
- ▲ Option 2 : A la maison de 08h00 à 20h30, le samedi et le dimanche, à condition de passer la nuit dans le service.

S'enregistrer à votre retour ET s'inscrire dans le livre d'entrées/sorties sont une condition préalable. Une exception peut être demandée par admission. Cela signifie que pour des raisons personnelles ou thérapeutiques, vous pouvez négliger de vous inscrire, mais seulement une fois !

v.u.: Eric Mortier, gedelegeerd bestuurder UZ Gent, C. Heymanslaan 10, 9000 Gent – Minto Print – 050100 – Januar2021 – versie 1

Psychiatrie Département Angoisse, Contrainte et Humeur

Entrée 17, route 1700

Unité de vie 1 : T +32(0)9 332 43 21

Unité de vie 2 : T +32(0)9 332 43 39

Info.udp@uzgent.be

Cette brochure a été élaborée uniquement pour être utilisée au sein de UZ Gent. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans une base de données informatisée ou rendue publique, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de UZ Gent.

Universitair Ziekenhuis Gent
C. Heymanslaan 10 | B 9000 Gent
T +32 (0)9 332 21 11 | E info@uzgent.be

www.uzgent.be

Volg ons op



ANGOISSE, CONTRAINTES ET HUMEUR

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS



ANGOISSE, CONTRAINTE ET HUMEUR

Le département Angoisse, Contrainte et Humeur est un département ouvert du service de Psychiatrie de l'UZ Gent.

Méthode

Notre méthode comporte deux phases : une phase diagnostique et une phase thérapeutique.

La phase diagnostique dure en moyenne deux semaines. Après cette phase, nous pouvons développer une nouvelle ligne de conduite. Ce processus consiste généralement en une orientation thérapeutique dans le département même. Cet accompagnement dure six semaines. Pour le traitement d'un trouble obsessionnel compulsif (TOC), nous prévoyons une admission de 12 semaines.

D'autres formes d'orientation sont également possibles, comme le suivi ambulatoire par un psychiatre ou un psychologue, la poursuite du traitement dans un hôpital psychiatrique, l'encadrement à domicile, les soins psychiatriques à domicile, etc.

Le département est également équipé pour diverses techniques de neuromodulation telles que la thérapie électroconvulsive (électroconvulsivothérapie) (ECT) et la stimulation magnétique transcrânienne répétitive (SMTr). Si vous allez recevoir l'une de ces thérapies, demandez la brochure d'information aux infirmier(ière)s.

Objectifs

- ▲ Etablissement du diagnostic - deuxième opinion
- ▲ Mise au point du traitement par médicaments
- ▲ Proposer un programme thérapeutique
- ▲ Orientation vers un autre cadre approprié

Fonctionnement du département

Le service compte 40 lits et est doté d'une équipe multidisciplinaire de psychiatres, d'infirmier(ière)s psychiatriques, de psychologues, de travailleurs sociaux et de thérapeutes. Vous trouverez dans cette brochure les coordonnées de votre psychiatre et de votre accompagnateur individuel ainsi que les moments où une rencontre avec la famille peut avoir lieu.

Examens

Le processus de diagnostic consiste en de nombreux examens : imagerie, tests sanguins, tests psychologiques, observation par service infirmier et autres examens qui sont principalement effectués sur indication. L'approche est principalement axée sur la médecine. Les examens ont lieu sous la supervision d'un psychiatre.

Programme du département

Le programme thérapeutique est basé sur la thérapie cognitivo-comportementale et la thérapie systémique. Nous travaillons sur la base de la thérapie de groupe et recherchons des soins sur mesure. L'offre se compose de sessions verbales et non verbales. Les deux premières semaines, vous commencez par le programme d'orientation. Vous apprendrez alors à connaître les thérapeutes et leurs séances et ils apprendront également à vous connaître.

Sur la base de la vision du rétablissement, nous travaillons avec vous pour cartographier les difficultés et les forces dans les différents domaines de la vie. L'accompagnateur individuel vous aidera sur ce chemin. Le dossier de travail et l'outil ib peuvent être des outils auxiliaires.

Nous vous encourageons à participer activement à l'élaboration de votre plan de traitement. À cette fin, nous vous invitons à une réunion d'équipe. Les membres de l'équipe de différentes disciplines (médecins, infirmier(ière)s, thérapeutes non verbaux et verbaux, travailleurs sociaux, experts du vécu) vous orientent et vous soutiennent si nécessaire. Lors du traitement, nous pouvons également faire participer les membres de votre famille et d'autres personnes qui sont importantes pour vous.

Soirées d'information pour la famille

Chaque mois, nous organisons une soirée d'information pour la famille sur un thème précis : l'anxiété, la dépression, l'ECT, le TOC ou l'influence d'une admission sur la famille. Les dates spécifiques peuvent être trouvées dans une brochure séparée.

Périodes de visites

- ▲ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 20h30.
- ▲ Les mercredis, samedis et dimanches de 14h00 à 20h30.

Les visiteurs doivent toujours s'inscrire auprès d'un(e) infirmier(ière) au début de la visite.

Quitter le département

Les patients peuvent quitter l'hôpital en dehors des heures du programme et pendant les heures de visite. Lorsque vous quittez l'hôpital, notez-le toujours dans le carnet de sortie du poste de soins infirmiers. Notez-y également l'heure de votre retour.